Arbre de décision pour les contacts à haut risque et les membres de leur ménage – région de Wellington-Dufferin-Guelph

Êtes-vous complètement vacciné(e) (plus de 14 jours depuis votre deuxième dose) ou avez-vous obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 au cours des 90 derniers jours?

Non

Vous devez vous isoler et vous faire tester immédiatement, puis refaire le test le septième jour ou après (si vous obtenez un résultat négatif au test initial). Vous devez vous isoler pendant 10 jours, même si vous obtenez un résultat négatif.

Que doivent faire les membres de votre ménage (si VOUS n'êtes PAS complètement vacciné[e])?

Membres du ménage entièrement vaccinés : Ils ne sont pas tenus de s'isoler.

Membres du ménage non vaccinés : Ils doivent rester à la maison, sauf pour des raisons exceptionnelles, pendant votre période d'isolement. Les enfants ne doivent donc pas aller à l'école ou à la garderie.

Si vous présentez des symptômes :

Faites-vous tester le plus tôt possible. Informez les membres du ménage que s'ils ne sont pas complètement immunisés, ils doivent s'isoler jusqu'à ce que vous obteniez un résultat négatif au test de dépistage. Votre isolement peut être prolongé si vous présentez des symptômes, même si vous obtenez un résultat négatif. Vos symptômes doivent s'améliorer pendant au moins 24 heures (48 heures pour les symptômes gastro-intestinaux) avant de mettre fin à l'isolement.

Oui

Présentez-vous des symptômes?

Oui

Vous devez vous isoler et vous faire tester immédiatement. Si vous obtenez un résultat positif au test de dépistage, vous devez vous isoler pendant 10 jours. Si vous obtenez un résultat négatif, vous pouvez cesser de vous isoler lorsque les symptômes auront diminué depuis au moins 24 heures (48 heures pour les symptômes gastro-intestinaux). Vous devez refaire le test de dépistage le septième jour ou après.

Que doivent faire les membres de votre ménage?

S'ils sont complètement immunisés, ils n'ont pas besoin de s'isoler. S'ils ne sont pas complètement immunisés, ils doivent s'isoler jusqu'à ce que vous obteniez un résultat négatif au test de dépistage.

Non

Vous n'êtes probablement pas tenu(e) de vous isoler, mais vous devez vous faire tester immédiatement et refaire le test le septième jour ou après. Vous devez surveiller l'apparition de symptômes pendant 10 jours. Si vous présentez des symptômes, vous devez refaire le test de dépistage et vous isoler.

Que doivent faire les membres de votre ménage?

Les membres de votre ménage ne sont pas tenus de s'isoler.